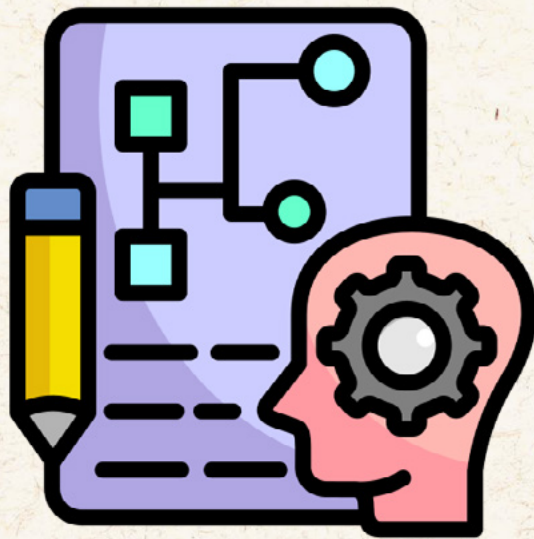


PROJET PÉDAGOGIQUE 2025-2026



ALP Cabrières
ALP Cazouls-d'Hérault
ALP Fontès

Table des matières

I. LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE	3
a. Cabrières.....	3
b. Cazouls d'Hérault / Usclas d'Hérault.....	3
c. Fontès	3
II. L'ORGANISATEUR	3
III. LES ACCUEILS DE LOISIRS DU MULTISITES	4
a. Cabrières.....	4
b. Cazouls d'Hérault.....	4
c. Fontès	4
IV. LE PUBLIC ACCUEILLI	4
a. L'Accueil de Loisirs périscolaire de Cabrières.....	4
b. L'Accueil de Loisirs périscolaire de Cazouls d'Hérault.....	4
c. L'Accueil de Loisirs périscolaire de Fontès	4
d. L'Accueil de Loisirs extrascolaire de Fontès	5
e. Le taux d'encadrements.....	5
V. L'ÉQUIPE D'ANIMATION	5
a. Les permanents	5
b. Le personnel occasionnel et les renforts	5
c. L'accueil et l'accompagnement des stagiaires BAFA	5
VI. LES LOCAUX	6
a. L'ALP de Cabrières	6
b. L'ALP de Cazouls d'Hérault	6
c. L'ALP et l'ALE de Fontès	6
VII. LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS	6
VIII. LES CONDITIONS D'ACCUEIL	7
a. L'ALP de Cabrières	7
b. L'ALP de Cazouls d'Hérault	7
c. L'ALP de Fontès	7
d. L'ALE de Fontès	7
IX. L'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	8
a. Handicaps visibles et handicaps invisibles.....	8
b. Troubles de l'attention, hyperactivité et comportements difficiles	8
c. Les Projets d'Accueil Individualisés (PAI).....	8
X. LA VIE QUOTIDIENNE	9
a. L'ALP de Cabrières	9
b. L'ALP de Cazouls d'Hérault	9
c. L'ALP de Fontès	10
d. L'ALE de Fontès	10
XI. LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS	11
XII. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU MULTISITE	11
a. Les objectifs des ALP.....	11
b. Les objectifs de l'ALE.....	12
XIII. LA POSTURE PROFESSIONNELLE	14
a. La posture de l'animateur	14
b. Les violences sexistes et sexuelle.....	14
c. Le recueil de la parole de l'enfant	14
XIV. LES TEMPS D'ANIMATION	15
a. Les thématiques de périodes.....	15
b. La mise en œuvre des activités physiques et sportives.....	15
XV. CONCLUSION	16
ANNEXE	17

Le projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs multisites s'articule autour du bien-être de l'enfant, du développement de son autonomie, du vivre-ensemble, de l'ouverture citoyenne et de la cohérence éducative avec l'école, les familles et les partenaires du territoire.

I. LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE

Ce territoire à fort potentiel dispose d'un patrimoine culturel et naturel exceptionnel, avec notamment le Grand site Salagou-Cirque de Mourèze, le Pic de Vissou ou la Manufacture royale de Villeneuve. Le Clermontais est également un fantastique terrain de loisirs pour pratiquer des Activités de pleine nature (APN), comme la randonnée pédestre, le VTT, la voile, le parapente, etc. ou pour s'adonner à des balades tranquilles et ludiques, en famille.

Cet environnement a généré une économie diversifiée (viticulture, oléiculture, maraichage), une filière touristique, des activités commerciales et industrielles, des services à la personne, que la Communauté de communes s'attache à développer avec équilibre.

Le Clermontais propose un cadre de vie attractif, avec un maillage de petites villes et villages qui ont su préserver leur identité. Il séduit notamment les familles par les nombreux services à destination de la petite enfance et de la jeunesse, une vie sportive et un tissu associatif très dynamiques, les équipements publics et une offre de loisirs culturels très élargie.

L'ensemble de ces caractéristiques en font un territoire attractif qui voit sa population augmenter rapidement et se rajeunir. Et sur le Clermontais, les entreprises ont à leur disposition une offre foncière de qualité pour se développer.

La Communauté de communes du Clermontais est actuellement composée de 21 communes -Aspiran, Brignac, Cabrières, Canet, Ceyras, Clermont l'Hérault, Fontès, Lacoste, Liausson, Lieuran-Cabrières, Mérifons, Mourèze, Nébian, Octon, Paulhan, Péret, Saint-Félix-de-Lodez, Salasc, Usclas-d'Hérault, Valmascle, Villeneuve- implantées sur trois cantons, ceux de Clermont l'Hérault, Montagnac et Lunas.

D'une superficie de plus de 250 km², le territoire intercommunal représente un bassin de vie de plus de 27.000 habitants principalement regroupés sur les communes de Clermont l'Hérault, Paulhan et Canet.

L'Accueil de Loisirs multisites regroupe 4 structures sur 3 communes différentes :

- Un Accueil de Loisirs périscolaire sur la commune de Cabrières
- Un Accueil de Loisirs périscolaire sur la commune de Cazouls d'Hérault
- Un Accueil de Loisirs périscolaire sur la commune de Fontès
- Un Accueil de Loisirs extrascolaire sur la commune de Fontès.

A. CABRIÈRES

Cabrières est un petit village de 549 habitants selon le rapport de l'INSEE en 2020. Le village est situé en bas du pic du Vissou, et du Pioch (pic) de la Cisterne, sur lequel se dressait son ancien château. Il est arrosé par la rivière de la Boyne affluent du fleuve Hérault.

B. CAZOULS D'HÉRAULT / USCLAS D'HÉRAULT

L'Accueil de Loisirs de Cazouls d'Hérault a une particularité puisqu'au sein de l'école les enfants du village sont accueillis mais il y a également les enfants originaires de la commune d'Usclas d'Hérault. En effet, depuis septembre 2018 les deux communes ont mis en place un regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

Le village de Cazouls d'Hérault regroupe 409 habitants selon le rapport de l'INSEE paru en 2020. Le village est situé au cœur du Val d'Hérault, au confluent de la rivière Boyne et du fleuve Hérault dans le canton de Mèze, département de l'Hérault, région Occitanie.

Usclas d'Hérault est un village de 437 habitants selon le rapport de l'INSEE en 2020. Le village, érigé sur la rive droite, est ceint par une digue qui le protège des caprices du fleuve Hérault. Son patrimoine est marqué par l'église Saint-Brice et la tour clocher, autrefois la porte originelle du village

C. FONTÈS

Fontès est un petit village de 1052 habitants selon le rapport de l'INSEE en 2020.

La commune domine la vallée de la Boyne et se trouve au pied du volcan du Céssou.

II. L'ORGANISATEUR

Communauté de communes du Clermontais

Responsable Pôle Petite enfance, jeunesse et sports : Richard FERNANDEZ

Responsable service Jeunesse : Cédric GEORGEL

Espace Marcel Vidal

20 avenue Raymond Lacombe - BP 40

34800 CLERMONT L'HÉRAULT

Tél. 04.67.88.95.50

Site internet : www.cc-salagou.fr

III. LES ACCUEILS DE LOISIRS DU MULTISITES

La résidence administrative de l'Accueil de Loisirs multisites est au sein des locaux de Fontès. Toutes les lignes téléphoniques ont un transfert d'appel sur le portable de la responsable.

La responsable est joignable directement au 06 70 91 85 18 ou par email à l'adresse suivante : c.banton@cc-clermontais.fr.

A. CABRIÈRES

Accueil de Loisirs de Cabrières

47 bis avenue de Clermont
34800 CABRIERES
Tél. 04 30 22 50 08
Responsable : Céline Banton
Animatrice référente :
Mélanie Berthomieu
Courriel :
pole.cabrieres@cc-clermontais.fr

B. CAZOULS D'HÉRAULT

Accueil de Loisirs de Cazouls-Usclas d'Hérault

Groupe scolaire Marie Rouanet
Rue Jules Ferry
34120 Cazouls d'Hérault
Tél. 04 67 25 64 06
Responsable : Céline Banton
Responsable Adjointe : Alexandra Roca
Courriel : pole.cazouls-usclas@cc-clermontais.fr

C. FONTÈS

Accueil de Loisirs de Fontès

Groupe scolaire André Espitalier
Impasse du Syrah
34320 Fontès
Tél. 04 67 24 10 22
Responsable : Céline Banton
Responsable Adjoint : Sébastien Gautran
Courriel : pole.fontes@cc-clermontais.fr

IV. LE PUBLIC ACCUEILLI

Les enfants accueillis sont issus d'horizons sociaux et d'origines différentes, cette rencontre favorise le partage interculturel et une vie en harmonie dans le respect de l'autre. Nous accueillons majoritairement des enfants du territoire de la Communauté de communes du clermontais sauf exception au sein de l'accueil de Cazouls d'Hérault et sur le temps extrascolaire à Fontès.

A. L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE DE CABRIÈRES

Le public accueilli au sein de l'ALP de Cabrières est en lien avec les enfants scolarisés sur la commune. En effet, l'école compte deux classes réparties de la manière suivante :

- ▶ PS/MS/GS/CP
- ▶ CE1/CE2/CM1/CM2

B. L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE DE CAZOULS D'HÉRAULT

L'ALP de Cazouls d'Hérault a la particularité de ne pas se situer sur le territoire de la CC du Clermontais. En effet, le fait qu'il y ait un regroupement pédagogique intercommunal nous permet d'intervenir étant donné qu'Usclas d'Hérault fait partie de la collectivité organisatrice.

Au sein de l'école nous pouvons retrouver trois classes réparties comme décrit ci-dessous :

- ▶ PS/MS/GS
- ▶ CP/CE1/CE2
- ▶ CM1/CM2

C. L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE DE FONTÈS

Sur l'ALP de Fontès, il en va de même que sur les deux ALP cité précédemment. Les classes sont réparties de la manière suivante :

- ▶ PS/MS/GS
- ▶ GS/CP/CE1
- ▶ CE2/CM1/CM2

D. L'ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE DE FONTÈS

L'ALE de Fontès est en capacité d'accueillir l'ensemble des enfants du clermontais. Nous recevons majoritairement des enfants résidants sur Fontès, Cabrières et Péret. Nous avons la possibilité d'accueillir les enfants résidants dans les villages se situant aux abords de la Communauté de communes comme Caux, Neffiès ou Nizas (sous conditions d'une majoration des tarifs).

Nous accueillons les enfants à partir de leur entrée en petite section et ceux jusqu'à 12 ans. Une attention particulière est portée en début d'année scolaire, l'instruction étant désormais obligatoire dès l'année des 3 ans. Ainsi, entre les mois de septembre et décembre, certains enfants accueillis peuvent encore être âgés de 2 ans.

E. LES TAUX D'ENCADREMENTS

La structure est soumise à la réglementation en vigueur pour les accueils collectifs de mineurs. Dans le cadre de la mise en place d'un PEDT sur le territoire, les taux d'encadrement applicables sont définis par celui-ci tel que décrit ci-dessous selon les temps d'accueil :

	- 6 ans	+ 6 ans
Accueil périscolaire	1 animateur pour 14 enfants	1 animateur pour 18 enfants
Accueil mercredi	1 animateur pour 10 enfants	1 animateur pour 14 enfants
Accueil extrascolaire	1 animateur pour 8 enfants	1 animateur pour 12 enfants

V. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

A. LES PERMANENTS

L'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs multisites est répartie sur les différents sites. Il est possible que certains agents soient déplacés sur une autre structure de la collectivité pour les besoins du service.

La responsable de l'ALM est Céline Banton. L'équipe d'animation est répartie de la manière suivante :

ALP de Cabrières :

- ▶ Mélanie Berthomieu : animatrice référente
- ▶ Claudia Weber : animatrice
- ▶ Marlène Combes : animatrice
- ▶ Charlène Molina : animatrice (agent maire)
- ▶ Nadine Rebatel : agent de restauration (agent mairie)

ALP de Cazouls d'Hérault :

- ▶ Alexandra Roca : responsable adjointe
- ▶ Isabelle Igui : animatrice référente et agent d'entretien
- ▶ Manon Lacombe : animatrice
- ▶ Laurence Carla : agent de restauration

ALP de Fontès :

- ▶ Sébastien Gautran : responsable adjoint
- ▶ Lise Julian : animatrice
- ▶ Sylvie Sales : animatrice (agent mairie)
- ▶ Véronique Saumont : agent de restauration et d'entretien
- ▶ Mélanie Berthomieu : animatrice sur les mercredis

ALE de Fontès

- ▶ Sébastien Gautran : responsable adjoint
- ▶ Lise Julian : animatrice
- ▶ Claudia Weber : animatrice
- ▶ Véronique Saumont : agent de restauration et d'entretien

L'équipe d'animation travaille en étroite coordination entre les différents sites pour que tout se passe au mieux pour les enfants. Des réunions sont prévues pour chaque accueil périscolaire, ce qui permet aux animateurs de se retrouver, d'échanger sur le quotidien, les besoins des enfants et les activités en cours.

Des réunions spécifiques sont également organisées pour l'Accueil de Loisirs extrascolaire (ALE), pour préparer les mercredis et les périodes de vacances, planifier les sorties et construire ensemble les projets d'animation.

Des réunions d'équipe multisite ont aussi lieu tout au long de l'année pour partager les bonnes pratiques, harmoniser le fonctionnement entre les structures et renforcer la cohésion de l'équipe. Pour que l'information circule facilement, la responsable a toujours son téléphone professionnel avec elle et des groupes WhatsApp ont été créés pour transmettre rapidement les informations importantes. Les échanges quotidiens et ces outils permettent à chacun de se sentir informé et soutenu.

Cette organisation garantit que les animateurs travaillent en confiance et que les enfants bénéficient d'un accueil cohérent et sécurisé, quel que soit le site.

B. LE PERSONNEL OCCASIONNEL ET LES RENFORTS

Dans le cadre du fonctionnement du multisite et afin de garantir la sécurité, la continuité éducative et la qualité de l'accueil des enfants, la structure peut être amenée à s'appuyer sur du personnel occasionnel ou de renfort.

Sur le temps périscolaire, une animatrice volante peut intervenir en soutien sur la structure. Lorsque celle-ci est déjà mobilisée sur une autre structure, un animateur du service jeunesse peut être envoyé en renfort en fonction des besoins identifiés.

Inversement, si les effectifs et l'organisation le permettent, un animateur présent sur la structure peut être mobilisé temporairement afin de renforcer une autre structure du territoire.

Pendant les vacances scolaires, il est également possible d'accueillir, pour une semaine complète, un animateur provenant d'une autre structure afin de répondre à des besoins ponctuels (effectifs, absences, projets spécifiques).

Durant la période estivale, l'équipe peut être complétée par des animateurs vacataires, recrutés conformément à la réglementation en vigueur.

Quel que soit le statut, chaque professionnel intervenant ponctuellement est informé du fonctionnement de la structure, des règles de sécurité, du projet pédagogique et des valeurs éducatives portées par l'équipe.

C. L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES BAFA

La structure accueille également des stagiaires BAFA, dans une démarche volontaire de formation, de transmission et de professionnalisation des futurs animateurs.

Chaque stagiaire bénéficie d'un accueil structuré, s'appuyant notamment sur un livret d'accueil spécialement conçu à cet effet. Ce livret permet de présenter le fonctionnement de la structure, le projet pédagogique, les règles de sécurité, les attentes professionnelles ainsi que le rôle et la posture de l'animateur.

Le stagiaire est intégré pleinement à l'équipe pédagogique, tout en étant accompagné de manière progressive et bienveillante. Il est encouragé à observer, proposer, mettre en œuvre et évaluer des animations adaptées aux publics accueillis, en lien avec les objectifs éducatifs de la structure. Un temps d'échange régulier est prévu afin de favoriser la prise de recul, l'analyse des pratiques et l'évolution du stagiaire dans sa posture professionnelle.

L'accueil de stagiaires BAFA s'inscrit dans une volonté de transmission des valeurs éducatives, de sécurisation des pratiques et de développement des compétences, dans le respect du rythme et du parcours de formation de chacun.

VI. LES LOCAUX

La résidence administrative de l'Accueil de Loisirs multisites se situe au sein des locaux de Fontès.

A. L'ALP DE CABRIÈRES

L'Accueil de Loisirs périscolaire de Cabrières se situe au sein de l'école du village. Nous avons à notre disposition une salle d'activité partagé avec l'école. En effet, cette même salle fait aussi fonction de dortoir. Nous avons également accès à une cour sécurisée. La salle de restauration et la cuisine se trouve à l'étage. Elle permet d'accueillir vingt-quatre enfants. De plus, la municipalité a mis à notre disposition un espace bureau rattaché au même bâtiment mais pas accessible depuis les locaux scolaires.

B. L'ALP DE CAZOULS D'HÉRAULT

Les enfants sont accueillis dans les locaux du groupe scolaire Marie Rouanet. La salle d'activité et le bureau se trouvent à la place de l'ancienne cantine au 1^{er} étage.

La nouvelle cantine se situe à la Mairie au premier étage. Nous devons donc faire le déplacement avec les enfants.

La cour de l'école est divisée en trois parties, une partie haute non protégé, une seconde partie haute abritée par un préau et une partie basse où on retrouve un city stade.

Pour les activités, nous utilisons :

- La salle d'activité
- La cour

C. L'ALP ET L'ALE DE FONTÈS

Les locaux de l'ALP/ALE de Fontès se situe à côté du stade au sein du groupe scolaire André Espitalier.

La salle de restauration peut accueillir une cinquantaine d'enfants. Nous avons l'exclusivité sur une salle d'activité qui permet d'accueillir les maternelles et les primaires en même temps. Cette salle comprend du mobilier adapté à chaque tranche d'âges (dinette pour les plus petits, jeux en bois, lego ...). Un espace-temps calme est aménagé pour les – 6ans. Cette salle est desservie par une cour sécurisé en fonction des critères de la PMI. Nous avons aussi à notre disposition en commun avec l'école une salle de motricité ou l'on peut faire des activités sportives. Et enfin sur le même principe que la salle de motricité nous avons à notre disposition un dortoir pouvant accueillir une quinzaine d'enfants.

VII. LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

L'ALP s'adresse à tous les enfants fréquentant les groupes scolaires des villages respectifs dont les parents auront préalablement complété leur dossier sur le portail famille.

Ce dossier doit comprendre les documents suivants :

- Une fiche d'inscription de l'année scolaire en cours
- Une fiche sanitaire de l'année scolaire en cours
- La photocopie du carnet de santé (vaccins à jour)
- Un RIB pour pouvoir payer en prélèvement
- Une attestation d'assurance responsabilité civile.
- Un numéro de CAF afin de connaître le tarif qui sera appliqué en fonction du quotient familial
- Et si non allocataire CAF il nous faudra le numéro MSA ou la photocopie de l'avis d'imposition année N-1 et du livret de famille.

Sans tous ces documents aucun enfant ne sera pris en charge par l'équipe d'animation.

Le même dossier sera nécessaire pour les inscriptions sur les mercredis et les vacances scolaire. Les responsables doivent transférer les dossiers sur l'ensemble des structures fréquentées par l'enfant.

Les inscriptions ou désinscriptions se feront :

- Pour l'accueil du matin et du soir : par le portail famille (jusqu'au matin 8h)
- Pour le temps de pause méridienne : le mercredi avant minuit pour l'ensemble de la semaine suivante sur le portail famille. Il sera toutefois toujours possible de réserver jusqu'à la veille avant minuit avec un supplément de 2€
- Seul l'absence de l'enfant à l'école permettra l'annulation de la réservation périscolaire.
- Si l'enfant n'est pas inscrit sur le temps de pause méridienne et que la famille n'a pas la possibilité de venir le récupérer, nous serons dans l'obligation de facturer ce temps 8€.

Le paiement et les inscriptions au périscolaire (jours d'école et mercredis) se feront à partir d'un ordinateur après que le responsable de l'accueil a pu attribuer un code d'accès à la famille. Le prélèvement se fera au début de chaque mois pour les familles.

En amont les familles devront signer le mandat de prélèvement.

Les familles dont le prélèvement sera rejeté à trois reprises, se verront refuser le droit d'accès au portail famille.

En ce qui concerne les inscriptions pour les vacances scolaires les parents ont deux possibilités :

- L'inscription sur le portail famille un règlement en amont par le biais d'un paiement sécurisé.
- L'inscription au bureau sur les temps de permanence administrative avec un règlement en chèque, en espèce, en carte bleu, en ANCV ou en chèque CESU.

VIII. LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Généralités :

Sur les accueils de loisirs périscolaires de Cazouls-d'Hérault, Cabrières et Fontès, les enfants sont accueillis le matin de façon échelonnée entre 7h30 et 8h30. Ce temps permet à chacun d'arriver tranquillement, de prendre ses repères et de commencer la journée à son rythme.

À l'heure du midi et le soir, les animateurs vont directement chercher les enfants dans leurs classes, en lien avec les équipes enseignantes et selon les horaires de chaque école. Cela permet des transitions fluides et rassurantes entre le temps scolaire et le temps de périscolaire.

Pour l'Accueil de Loisirs de Fontès et les mercredis, l'organisation s'adapte aux choix des familles. Les enfants inscrits à la journée ou à partir du matin sont accueillis entre 7h45 et 9h. Ceux inscrits à partir du repas arrivent entre 11h45 et 12h, et ceux inscrits à partir de l'après-midi entre 13h45 et 14h. Ces temps d'accueil sont pensés pour être souples, bienveillants et respectueux du rythme des familles.

Cas particuliers :

En cas de RDV médical ou autre, l'enfant pourra être récupéré en avance, une décharge de responsabilité devra être dûment remplie. Attention une fois l'enfant retiré de l'accueil, il ne pourra réintégrer celui-ci le jour même. En cas d'indisponibilité pour récupérer ses enfants (retard, absence...) merci de faire appel aux personnes autorisées sur le dossier d'inscription (uniquement des personnes majeures pour récupérer des enfants de moins de 6 ans).

En cas de maladie de l'enfant aucun médicament ne sera administré sauf si les parents fournissent une prescription médicale avec les médicaments à donner.

En fonction du traitement l'équipe d'animation se réserve le droit de refuser même avec ordonnance de donner les médicaments.

En cas de maladie survenant au sein de la structure les parents seront tout de suite contactés.

En cas d'accident grave, il sera fait appel en priorité au service d'urgence (SAMU ou POMPIERS) puis un médecin et après les parents.

En cas de retard répétés les familles se verront sanctionnées d'un supplément de tarif de 10€ par demie heures entamées par enfant.

Les repas :

Les repas sont livrés en liaison froide par le traiteur « Terres de CUISINE ». Les animateurs(trices), ils ou elles s'occupent du self-service, aident les plus petits à découper leurs aliments, incitent les enfants à goûter à tous les aliments proposés, sans jamais les forcer. Nos agents de restauration s'occupent de la mise en table, la réchauffe des plats et de l'entretien des locaux.

Les enfants se lèvent pour être servi selon leurs goûts et débarrassent leur plateau grâce à la mise en place d'un self.

Les goûters :

Les goûters sont fournis par les familles, nous conseillons des goûters équilibrés, qui se gardent à température ambiante (compote, biscuits secs...).

A. ALP DE CABRIÈRES

Les horaires de l'ALP de Cabrières sont les suivantes :

- Accueil du matin de 7h30 à 8h35
- Pause méridienne de 12h à 13h35
- Accueil du soir 1 de 16h30 à 17h30
- Accueil du soir 2 de 17h30 à 18h30

C. ALP DE FONTÈS

Les horaires de l'ALP de Fontès sont les suivantes :

- Accueil du matin de 7h30 à 8h20
- Pause méridienne de 12h à 13h45
- Accueil du soir 1 de 16h25 à 17h30
- Accueil du soir 2 de 17h30 à 18h30

B. ALP DE CAZOULS D'HÉRAULT

Les horaires de l'ALP de Cazouls d'Hérault sont les suivantes :

- Accueil du matin de 7h30 à 8h30
- Pause méridienne de 11h30 à 13h30
- Accueil du soir 1 de 16h30 à 17h30
- Accueil du soir 2 de 17h30 à 18h30

D. ALE DE FONTÈS

L'ALE de Fontès est ouvert de 7h45 à 18h. Les parents ont plusieurs possibilités d'inscriptions :

- Matin : arrivée entre 7h45 et 9h / départ entre 11h45 et 12h
- Matin et midi : arrivée entre 7h45 et 9h / départ entre 13h45 et 14h
- Après-midi : arrivée entre 13h45 et 14h / départ entre 17h et 18h
- Journée : arrivée entre 7h45 et 9h / départ entre 17h et 18h

Afin de garantir le bon déroulement des activités, l'équipe d'animation peut, selon le programme proposé (sortie, activité sur la journée complète), demander une inscription à la journée complète. Un sac à dos adapté à la taille de l'enfant, une gourde d'eau et des vêtements adaptés à la météo sont à prévoir par les familles. Dans le cas où les enfants vont à la sieste (petite et moyenne section de maternelle selon le besoin) les familles devront fournir le nécessaire (hors draps).

IX. L'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU À BESOIN PARTICULIER

L'Accueil de Loisirs de Fontès se veut être un lieu ouvert à tous les enfants. Chacun arrive avec son histoire, ses capacités, ses difficultés et son rythme. Notre rôle est de faire en sorte que chaque enfant se sente accueilli, respecté et en sécurité, et puisse participer à la vie du groupe à sa manière.

« Accueillir un enfant à besoins particuliers, ce n'est pas « faire plus », c'est souvent faire autrement, avec bienveillance et bon sens. »

L'inclusion est au cœur de notre projet pédagogique. Elle repose sur une idée simple mais fondamentale : chaque enfant a sa place, tel qu'il est, avec ses forces, ses fragilités et son rythme.

Accueillir tous les enfants, sans distinction, c'est reconnaître que la différence fait partie de la vie et qu'elle est une richesse pour le groupe. Un accueil inclusif ne cherche pas à faire rentrer l'enfant dans un cadre rigide, mais à adapter le cadre pour qu'il soit accessible à chacun.

L'inclusion permet à chaque enfant de se sentir reconnu, respecté et en sécurité. Elle favorise la confiance en soi, l'autonomie et le plaisir d'être ensemble. Pour les enfants, c'est aussi l'occasion d'apprendre la tolérance, l'entraide, l'écoute et le respect de l'autre. Pour l'équipe d'animation, l'inclusion invite à questionner ses pratiques, à observer autrement, à coopérer et à faire preuve de créativité. Elle encourage une posture bienveillante, où l'erreur est permise et où l'on apprend ensemble, au quotidien.

Enfin, l'inclusion se construit en lien avec les familles et les partenaires (éducateurs enseignants, psychomotricien, orthophoniste, etc.). Elle demande du dialogue, de l'anticipation et de la confiance, mais elle permet de créer un cadre d'accueil plus juste, plus humain et plus adapté à la réalité de chaque enfant.

Faire le choix de l'inclusion, c'est affirmer que l'Accueil de Loisirs est un lieu où chacun peut grandir, apprendre et s'épanouir à sa manière, au sein d'un groupe.

A. HANDICAPS VISIBLES ET HANDICAPS INVISIBLES

Certains handicaps se voient, d'autres non. Un enfant peut avoir un fauteuil, un appareil auditif ou des difficultés motrices, mais il peut aussi vivre avec des troubles qui ne se remarquent pas au premier regard : troubles de l'apprentissage, difficultés de concentration, fatigue importante, maladie chronique, anxiété ou autre.

C'est pourquoi l'équipe est attentive à :

- observer les enfants au quotidien,
- écouter et observer ce qu'ils expriment, avec des mots ou des comportements,
- adapter les activités si besoin,
- valoriser ce que chaque enfant sait faire.

L'objectif est que chacun trouve sa place dans le groupe d'enfants, sans être mis à l'écart ou juger.

B. TROUBLES DE L'ATTENTION, HYPERACTIVITÉ ET COMPORTEMENTS DIFFICILES

Certains enfants peuvent avoir du mal à se concentrer, à rester en place ou à gérer leurs émotions. Ces difficultés peuvent se traduire par de l'agitation, des débordements ou des comportements qui interrogent.

L'équipe d'animation garde en tête qu'un comportement est souvent une façon de dire quelque chose : un besoin, une fatigue, une incompréhension ou une émotion trop forte.

Pour accompagner ces enfants, nous mettons en place :

- des règles simples et cohérentes,
- des consignes claires et adaptées,
- des temps calmes et des pauses,
- des repères fixes dans la journée,

L'objectif n'est pas de sanctionner à tout prix, mais de comprendre, accompagner et aider l'enfant à trouver des solutions pour mieux vivre les temps collectifs. Il est important de rappeler aux familles que l'Accueil de Loisirs ne fonctionne pas sur les mêmes exigences que le temps scolaire. Les activités sont facultatives et respectent le rythme, les envies et les besoins de chaque enfant.

C. LES PROJETS D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉS (PAI)

Quand un enfant bénéficie d'un PAI, celui-ci sert de guide pour l'accueillir dans de bonnes conditions. Il permet de savoir ce dont l'enfant a besoin, ce qui doit être adapté et comment réagir en cas de difficulté ou de problème de santé.

Les informations essentielles sont partagées avec l'équipe, dans le respect de la confidentialité.

Un lien de confiance est maintenu avec la famille afin que l'accueil de l'enfant se fasse de manière cohérente, rassurante et sécurisée, pour lui comme pour l'équipe.

Vous trouverez plus d'information dans l'article 9 du règlement intérieur.

X. LA VIE QUOTIDIENNE

La « vie quotidienne » désigne l'ensemble des temps qui rythment la journée au sein de la structure, en dehors des temps d'animation proprement parler (grands jeux, petits jeux, activités manuelles ou interventions de prestataires).

Ces temps occupent une place importante dans l'organisation quotidienne et nécessitent une attention particulière afin de garantir la sécurité physique et affective des enfants, mais également leur santé, leurs soins et leur épanouissement.

La vie quotidienne se décline différemment selon qu'il s'agisse d'un ALP ou d'un ALE, et peut également présenter certaines spécificités d'un ALP à l'autre.

A. ALP DE CABRIÈRES

	MATIN	MIDI	SOIR
- 6 ANS	<p>De 7h30 à 8h30 : Accueil échelonné des enfants avec un coin dessins, coloriages, jeux de société et lecture</p>	<p>De 12h à 12h15 : Passage aux toilettes et lavage des mains</p> <p>De 12h15 à 12h45 : Repas pris en commun avec les animateurs et les enfants</p> <p>De 12h45 à 13h25 : Brossage des dents, jeux extérieurs ou intérieurs, préparation à la sieste pour les plus petits</p>	<p>De 16h30 à 18h30 : Goûter, jeux intérieurs ou extérieurs ou activités proposées par les animateurs et départs échelonnés</p>
+ 6 ANS	<p>De 7h30 à 8h30 : Accueil échelonné des enfants avec un coin dessins, coloriages, jeux de société et lecture</p>	<p>De 12h à 12h35 : Jeux extérieurs ou intérieurs</p> <p>De 12h35 à 12h45 : Lavage des mains et passage aux toilettes</p> <p>De 12h45 à 13h20 : Repas pris en commun avec les animateurs et les enfants</p> <p>De 13h20 à 13h25 : Brossage des dents</p>	<p>De 16h30 à 18h30 : Goûter, jeux intérieurs ou extérieurs ou activités proposées par les animateurs et départs échelonnés</p>

B. L'ALP DE CAZOULS D'HÉRAULT

	MATIN	MIDI	SOIR
- 6 ANS	<p>De 7h30 à 8h30 : Accueil échelonné des enfants avec un coin dessins, coloriages, jeux de société et lecture</p>	<p>De 11h30 à 11h40 : Passage aux toilettes et lavage des mains</p> <p>De 11h40 à 11h50 : Trajet jusqu'à la cantine</p> <p>De 11h50 à 12h45 : Repas pris en commun avec les animateurs et les enfants</p> <p>De 12h45 à 12h55 : Trajet de retour jusqu'à l'école</p> <p>De 12h55 à 13h20 : Jeux extérieurs</p>	<p>De 16h30 à 18h30 : Goûter, jeux intérieurs ou extérieurs ou activités proposées par les animateurs et départs échelonnés</p>
+ 6 ANS	<p>De 7h30 à 8h30 : Accueil échelonné des enfants avec un coin dessins, coloriages, jeux de société et lecture</p>	<p>De 11h30 à 11h40 : Passage aux toilettes et lavage des mains</p> <p>De 11h40 à 12h20 : Jeux extérieurs</p> <p>De 12h20 à 12h30 : Trajet jusqu'à la cantine</p> <p>De 12h30 à 13h10 : Repas pris en commun avec les animateurs et les enfants</p> <p>De 13h10 à 13h20 : Trajet de retour jusqu'à l'école</p>	<p>De 16h30 à 18h30 : Goûter, jeux intérieurs ou extérieurs ou activités proposées par les animateurs et départs échelonnés</p>

C. L'ALP DE FONTÈS

	MATIN	MIDI	SOIR
- 6 ANS	<p>De 7h30 à 8h30 : Accueil échelonné des enfants avec un coin dessins, coloriages, jeux de société et lecture</p>	<p>De 12h à 12h15 : Passage aux toilettes et lavage des mains</p> <p>De 12h15 à 13h10 : Repas pris en commun avec les animateurs et les enfants</p> <p>De 13h10 à 13h35 : Jeux extérieurs ou intérieurs, préparation à la sieste pour les plus petits</p>	<p>De 16h30 à 18h30 : Goûter, jeux intérieurs ou extérieurs ou activités proposées par les animateurs et départs échelonnés</p>
+ 6 ANS	<p>De 7h30 à 8h30 : Accueil échelonné des enfants avec un coin dessins, coloriages, jeux de société et lecture</p>	<p>De 12h à 12h15 : Passage aux toilettes et lavage des mains</p> <p>De 12h15 à 13h10 : Repas pris en commun avec les animateurs et les enfants</p> <p>De 13h10 à 13h35 : Jeux extérieurs ou intérieurs</p>	<p>De 16h30 à 18h30 : Goûter, jeux intérieurs ou extérieurs ou activités proposées par les animateurs et départs échelonnés</p>

D. L'ALE DE FONTÈS

	MATIN	MIDI	SOIR
- 6 ANS	<p>De 7h30 à 9h : Accueil échelonné des enfants avec un coin dessins, coloriages, jeux de société et lecture</p> <p>De 9h à 9h30 : Rangement des jeux, présentation de la journée, passages aux toilettes</p> <p>De 9h30 à 11h30 : Présentation et explication de l'activité et rangement</p> <p>De 11h30 à 12h : Jeux libres, départ des enfants qui ne mangent pas à la cantine</p>	<p>De 12h à 12h15 : Passage aux toilettes et lavage des mains</p> <p>De 12h15 à 13h10 : Repas pris en commun avec les animateurs et les enfants</p> <p>De 13h10 à 14h30 : Temps calme (dessins, jeux de société, lecture)</p> <p>De 13h15 à 15h30 : Passage aux toilettes et sieste pour les plus petits</p>	<p>De 14h à 14h30 : Rassemblement des enfants et présentation de l'après-midi</p> <p>De 14h30 à 15h30 : Activité et rangement du matériel utilisé. Réveil échelonné des enfants de la sieste.</p> <p>De 15h30 à 16h : Jeux libres</p> <p>De 16h à 17h : Bilan de la journée et goûter</p> <p>De 17h à 18h : Départ échelonné des enfants</p>
+ 6 ANS	<p>De 7h30 à 9h : Accueil échelonné des enfants avec un coin dessins, coloriages, jeux de société et lecture</p> <p>De 9h à 9h30 : Rangement des jeux, présentation de la journée, passages aux toilettes</p> <p>De 9h30 à 11h30 : Présentation et explication de l'activité et rangement</p> <p>De 11h30 à 12h : Jeux libres, départ des enfants qui ne mangent pas à la cantine</p>	<p>De 12h à 12h15 : Passage aux toilettes et lavage des mains</p> <p>De 12h15 à 13h10 : Repas pris en commun avec les animateurs et les enfants</p> <p>De 13h10 à 14h30 : Temps calme (dessins, jeux de société, lecture)</p>	<p>De 14h30 à 16h : Présentation de l'activité et rangement</p> <p>De 16h à 16h30 : Bilan de la journée et goûter</p> <p>De 16h30 à 18h : Bilan de la journée et goûter</p> <p>Départ échelonné des enfants</p>

XI. LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Les objectifs du projet éducatif global de territoire sont les suivants :

1. Favoriser le bien vivre ensemble

- a. Avoir des structures petites enfance, enfance et jeunesse adaptées à la population
- b. Pérenniser et développer les structures itinérantes adaptées à la typologie rurale du territoire
- c. Consolider et développer les projets à destination des publics pour permettre un épanouissement individuel et collectif
- d. Consolider et développer l'accompagnement à la parentalité

2. Développer un avenir responsable

- a. Optimiser les ressources
- b. Se responsabiliser pour notre environnement
- c. Eveiller à la citoyenneté
- d. Responsabiliser sur un bien-être physique

3. Savoir échanger, informer et se former entre acteurs éducatifs locaux

- a. Veiller à la représentativité de la collectivité sur les temps d'échange formels ou informels
- b. Créer des temps de rencontre entre partenaires
- c. Participer à la formation continue des acteurs selon les besoins
- d. Développer une communication efficiente entre acteurs

À partir de ses objectifs, nous avons travaillé en équipe afin de définir et répartir nos orientations pédagogiques, présentées dans le tableau ci-dessous pour l'ALP.

XII. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU MULTISITE

A. LES OBJECTIFS DES ALP :

Axes pédagogiques	Objectifs	Actions / Moyens mis en œuvre	Temps d'accueil	Indicateurs d'évaluation
Axe 1 Bien-être, sécurité affective et respect des rythmes	Garantir un cadre sécurisant et bienveillant	Accueil individualisé, écoute active, règles claires et adaptées	Matin / Cantine / Soir	Enfants sereins, diminution des conflits, retours positifs des familles
	Respecter les rythmes et besoins des enfants	Temps calmes, adaptation des activités selon la fatigue	Matin / Soir	Participation volontaire, diminution de la fatigue observable
	Favoriser le bien-être physique et émotionnel	Espaces de repos, accompagnement renforcé	Matin / Cantine / Soir	Enfants apaisés, baisse des tensions
Axe 2 Autonomie, responsabilisation et engagement	Développer l'autonomie au quotidien	Gestion des affaires, participation au repas, rangement	Matin / Cantine / Soir	Enfants plus autonomes, moins de sollicitations
	Encourager la prise d'initiatives	Choix d'activités, expression des envies	Soir	Enfants force de proposition
	Valoriser la confiance en soi	Valorisation des réussites, encouragements	Tous les temps	Enfants confiants, prise de parole facilitée
Axe 3 Vivre-ensemble, socialisation et citoyenneté	Favoriser le respect et la coopération	Jeux collectifs, règles de vie partagées	Cantine / Soir	Climat de groupe apaisé
	Apprendre à gérer les conflits	Médiation, verbalisation des émotions	Tous les temps	Conflits gérés avec accompagnement
	Développer le sentiment d'appartenance	Projets communs, rituels de groupe	Tous les temps	Implication des enfants

Axe 4 Développement global et apprentissages par le jeu	Favoriser le développement global	Activités motrices, créatives et ludiques	Cantine / Soir	Participation régulière, progrès observés
	Stimuler curiosité et créativité	Ateliers artistiques, jeux d'exploration	Soir	Productions variées
	Encourager l'expression et la réflexion	Temps d'échange, jeux de langage	Matin / Soir	Expression orale facilitée
Axe 5 Ouverture, environnement et valeurs citoyennes	Sensibiliser au respect de l'environnement	Tri des déchets, lutte contre le gaspillage	Cantine / Soir	Gestes éco-responsables observés
	Transmettre les valeurs citoyennes	Règles communes, actions solidaires	Tous les temps	Respect des règles
Axe 6 Cohérence éducative, partenariats et lien familles	Assurer la continuité éducative	Échanges avec l'école, posture éducative commune	Tous les temps	Cohérence des pratiques
	Renforcer le lien avec les familles	Temps d'échange, communication régulière	Matin / Soir	Participation des familles
	Optimiser les ressources du RPI	Mutualisation des moyens	Tous les temps	Utilisation adaptée des ressources

B. LES OBJECTIFS DE L'ALE

OBJECTIFS 3 / 6 ANS			
Axes pédagogiques	Objectifs	Actions / Moyens	Indicateurs d'évaluation
Bien-être, sécurité affective et rythme	Se sentir en sécurité dans un cadre rassurant	Accueil individualisé, rituels, espaces calmes	Enfants apaisés, diminution des pleurs
	Respecter les besoins de repos et de calme	Temps de repos, alternance calme/actif	Attention maintenue, fatigue réduite
Autonomie et confiance en soi	Développer l'autonomie au quotidien	Habillage accompagné, rangement, choix simples	Enfants plus autonomes
	Oser faire seul et prendre confiance	Valorisation, encouragements	Enfants confiants, initiatives
Découverte, créativité et loisirs	Découvrir par le jeu et l'expérimentation	Jeux sensoriels, activités ludiques	Participation spontanée
	Stimuler l'imaginaire et la créativité	Ateliers artistiques, jeux symboliques	Productions variées
Vivre-ensemble et socialisation	Apprendre à vivre avec les autres	Jeux collectifs, règles simples	Interactions positives
	Découvrir et respecter les règles	Règles expliquées, ritualisées	Respect progressif
Citoyenneté et ouverture	Découvrir le partage et le respect	Jeux coopératifs, actions solidaires simples	Gestes solidaires observés
	Découvrir l'environnement proche	Promenades, activités nature	Curiosité, implication

OBJECTIFS 6 / 12 ANS			
Axes pédagogiques	Objectifs	Actions / Moyens	Indicateurs d'évaluation
Bien-être et équilibre	Trouver un équilibre entre détente et activités	Temps libres, choix d'activités	Enfants sereins
	Gérer sa fatigue et son énergie	Espaces détente, temps de pause	Autonomie dans la gestion du rythme
Autonomie, responsabilités et engagement	Organiser sa journée et faire des choix	Responsabilités, gestion du planning	Prise d'initiatives
	Prendre des responsabilités	Rôles dans le groupe, aide aux plus jeunes	Implication régulière
Loisirs éducatifs et projets	Approfondir des activités variées	Ateliers à projets, défis collectifs	Engagement sur la durée
	Développer créativité et réflexion	Projets artistiques, débats	Qualité des échanges
Vivre-ensemble et citoyenneté	Coopérer et travailler en équipe	Jeux coopératifs, projets collectifs	Entraide observée
	Gérer les conflits de manière autonome	Médiation, temps de parole	Moins d'interventions adultes
Ouverture et environnement	Développer l'esprit citoyen	Actions solidaires, projets collectifs	Participation active
	S'ouvrir au territoire	Sorties, rencontres locales	Intérêt et implication

L'évaluation occupe une place essentielle au sein des structures d'Accueil de Loisirs, car elle permet d'analyser la pertinence et l'efficacité des actions éducatives mises en place. Elle contribue à garantir la qualité de l'accompagnement proposé aux enfants, en s'assurant que les activités répondent à leurs besoins, à leurs capacités et aux objectifs pédagogiques définis. L'évaluation peut prendre différentes formes, telles que l'observation quotidienne des enfants, les temps d'échanges en équipe, les bilans d'activités ou encore les retours des familles. Ces outils permettent d'ajuster les pratiques professionnelles, d'améliorer l'organisation et de faire évoluer les projets pédagogiques dans une démarche d'amélioration continue.

XIII. LA POSTURE PROFESSIONNELLE

A. LA POSTURE DE L'ANIMATEUR

L'équipe d'animation adopte une posture basée sur l'écoute, la bienveillance et le respect de chaque enfant. Les animateurs et animatrices veillent à créer un cadre rassurant et cohérent, dans lequel les enfants se sentent en sécurité, aussi bien physiquement qu'émotionnellement, sur l'ensemble des temps d'accueil. Présents et disponibles, les adultes accompagnent les enfants au quotidien sans faire à leur place, afin de les aider à gagner en autonomie, à prendre des initiatives et à développer leur confiance en eux.

L'équipe veille également à montrer l'exemple dans ses attitudes et dans son langage, et à transmettre au quotidien des valeurs de respect, de partage, de solidarité et de vivre-ensemble. Les désaccords et conflits sont accompagnés avec patience et pédagogie, en favorisant le dialogue, l'expression des émotions et la recherche de solutions adaptées à l'âge des enfants. Le travail d'équipe et les échanges réguliers avec les familles, les enseignants et les partenaires permettent de garantir une continuité éducative sur l'ensemble des sites du multisite.

Pour les enfants de moins de 6 ans, une attention particulière est portée à leurs besoins et à leurs rythmes. Les temps de repos, de sieste, de repas et les moments de transition sont pensés pour respecter chaque enfant, dans un environnement calme et rassurant. Les animateurs et animatrices adoptent une attitude douce et sécurisante, favorisant la sécurité affective, l'autonomie progressive et la confiance en soi, grâce à des repères clairs, des rituels et des activités adaptées à leur âge.

B. LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLE

Le centre de loisirs s'inscrit dans une démarche active de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, conformément aux valeurs de la République et aux orientations de la SDJES. L'équipe éducative veille à garantir un environnement sécurisant, bienveillant et respectueux, favorisant le développement et l'épanouissement de chaque enfant. Des actions éducatives adaptées à l'âge des enfants (3-12 ans) sont mises en place afin de promouvoir le respect de soi et des autres, l'égalité filles-garçons, la notion de consentement et la reconnaissance des limites corporelles. Les professionnels sont sensibilisés à la prévention, à l'identification des situations à risque et à l'accueil de la parole de l'enfant. Toute situation préoccupante ou tout propos recueilli fait l'objet d'une vigilance particulière et d'une transmission conforme aux procédures de protection de l'enfance en vigueur, dans le respect du cadre réglementaire et des obligations de signalement.

C. LE RECUEIL DE LA PAROLE DE L'ENFANT

Lorsqu'un enfant exprime, verbalement ou par son comportement, une situation de mal-être, de violence ou de possible violence sexiste ou sexuelle, l'équipe éducative adopte une posture professionnelle fondée sur l'écoute, la bienveillance et la protection de l'enfant.

L'adulte référent :

- accueille la parole de l'enfant sans jugement, sans banalisation et sans remettre en question ses propos ;
- adopte une attitude calme et rassurante, en veillant à ne pas influencer ni orienter le discours de l'enfant ;
- respecte le rythme et l'émotion de l'enfant, sans chercher à obtenir des détails ou à mener une enquête.

L'adulte informe immédiatement la responsable de la structure. La situation est alors évaluée dans le respect du cadre réglementaire et des obligations de protection de l'enfance.

Si nécessaire, une information préoccupante ou un signalement est effectué auprès des autorités compétentes, conformément aux procédures en vigueur.

La confidentialité est strictement respectée : les informations sont partagées uniquement avec les personnes habilitées, dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

L'équipe veille à maintenir un environnement sécurisant pour l'enfant concerné, en garantissant sa protection physique et émotionnelle tout au long de la prise en charge. Une fiche réflexe a été créée en équipe. (voir annexe)

XIV. LES TEMPS D'ANIMATION

A. LES THÉMATIQUES DE PÉRIODES

Avec l'ensemble de l'équipe plusieurs thématiques ont été choisies pour les mercredis et les vacances. Tous ces thèmes, activités, sorties pourront être modifié ou annulé selon le temps et les effectifs d'enfants.

L'équipe d'animation proposera différentes sorties à thèmes (parc animalier, journée plage, lac du Salagou, parc de jeux...).

Tout au long de l'année des journées inter-centre seront organisées par les accueils de loisirs de la communauté des communes du Clermontois afin de renforcer la cohésion sociale et culturelle du territoire du Clermontois.

Les thèmes pour l'année scolaire 2025/2026 sont les suivants :

- Mercredis septembre/octobre :
- Vacances automne :
- Mercredis novembre/décembre :
- Mercredis janvier/février : Top chef
- Vacances hiver : La fête foraine
- Mercredis mars/avril : A la découverte du monde
- Vacances printemps : La grande aventure
- Mercredis mai/juin/juillet : Contes, légendes et héros
- Vacances été : Mission espace et science

B. LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Les activités physiques et sportives proposées au sein de l'Accueil de Loisirs ont pour objectifs de favoriser le plaisir de bouger, le bien-être, le développement moteur, la confiance en soi et le vivre-ensemble. Elles s'inscrivent dans une démarche pédagogique, éducative et ludique, adaptée à l'âge, aux capacités et au rythme de chaque enfant.

Les activités sont organisées dans le respect :

- de la sécurité physique et affective des enfants,
- de la réglementation en vigueur,
- des capacités du groupe et des individualités.

Les règles sont expliquées de manière claire et progressive, et les temps d'activité alternent avec des temps de récupération afin de respecter la fatigue et l'attention des enfants.

L'équipe d'animation comprend un animateur titulaire d'un Brevet d'État d'Éducateur Sportif, dont les compétences spécifiques constituent un appui précieux pour la mise en place des activités physiques et sportives.

Son rôle est notamment de :

- apporter un regard professionnel sur le choix et l'adaptation des activités,
- veiller à la sécurité et à la bonne utilisation du matériel,
- accompagner l'équipe dans l'organisation et l'animation des temps sportifs,
- proposer des situations adaptées aux différents niveaux des enfants.

Les autres animateurs interviennent dans le cadre de leurs fonctions, sous la coordination de la responsable, et participent activement à l'encadrement des activités, dans une logique de complémentarité et de travail d'équipe.

Le matériel est vérifié et utilisé de manière appropriée. Les consignes de sécurité sont systématiquement rappelées aux enfants. Aucune activité n'est imposée : la participation se fait dans le respect des envies, des capacités et de l'état de fatigue de chacun.

XV. CONCLUSION

Ce projet pédagogique a pour vocation de répondre aux besoins des familles, des enfants et des partenaires, tout en s'inscrivant dans une démarche éducative porteuse de sens. Il s'appuie sur des valeurs fortes telles que le respect, la bienveillance, l'ouverture aux autres, la coopération et la confiance, qui guident l'ensemble de nos actions au quotidien.

Ces valeurs prennent vie à travers des pratiques concrètes : l'accueil individualisé de chaque enfant, l'écoute de sa parole, la prise en compte de son rythme, la mise en place d'activités favorisant l'expression, l'autonomie et la vie collective, ainsi que l'attention portée aux relations entre enfants et adultes. Chaque moment de la journée est considéré comme un temps éducatif à part entière.

Le travail d'équipe est au cœur de la mise en œuvre de ce projet. C'est par une réflexion collective, des échanges réguliers et une cohérence dans les postures éducatives que l'équipe garantit un cadre sécurisant, stable et bienveillant pour les enfants. Chaque professionnel, quelle que soit sa fonction ou son expérience, contribue à la dynamique du projet et à la qualité de l'accueil proposé.

Convaincus de l'impact que peuvent avoir nos actes et nos paroles dans la construction de l'enfant, nous agissons avec responsabilité et engagement. Nous veillons à offrir aux enfants un environnement dans lequel ils peuvent grandir, expérimenter, faire des choix, se tromper, apprendre et s'épanouir, tout en trouvant leur place au sein du groupe.

Enfin, ce projet pédagogique se veut un outil vivant, en constante évolution. Il s'enrichit des observations du terrain, des questionnements de l'équipe, des retours des familles et de la parole des enfants, afin de rester en adéquation avec les réalités du quotidien et les besoins de chacun.

ANNEXE

FICHE RÉFLEXE

Accueil de la parole de l'enfant – Protection de l'enfance

1. J'ACCUEILLE LA PAROLE

- Je me rends disponible et j'écoute l'enfant dans un endroit calme et sécurisant.
- J'adopte une posture bienveillante, neutre et rassurante.
- Je prends la parole de l'enfant au sérieux, sans minimiser ni dramatiser.

À dire :

- « Merci de m'avoir parlé »
- « Tu as bien fait de me le dire »

À ne pas faire :

- Ne pas juger, douter ou banaliser
- Ne pas poser de questions suggestives
- Ne pas promettre le secret

2. JE NE MÈNE PAS D'ENQUÊTE

- Je laisse l'enfant s'exprimer librement.
- Je ne cherche pas à obtenir des détails.
- Je respecte son rythme et ses émotions.

3. JE TRANSMETS SANS DÉLAI

- J'informe immédiatement la responsable de la structure.
- Je retransmets les faits de manière factuelle, sans interprétation.
- Je note, les propos exacts de l'enfant (date, contexte, mots utilisés).

4. LA RESPONSABLE AGIT

- Analyse la situation dans le cadre de la protection de l'enfance.
- Met en œuvre les démarches adaptées :
 - ➔ information préoccupante / signalement si nécessaire.
- Garantit la confidentialité et la protection de l'enfant.

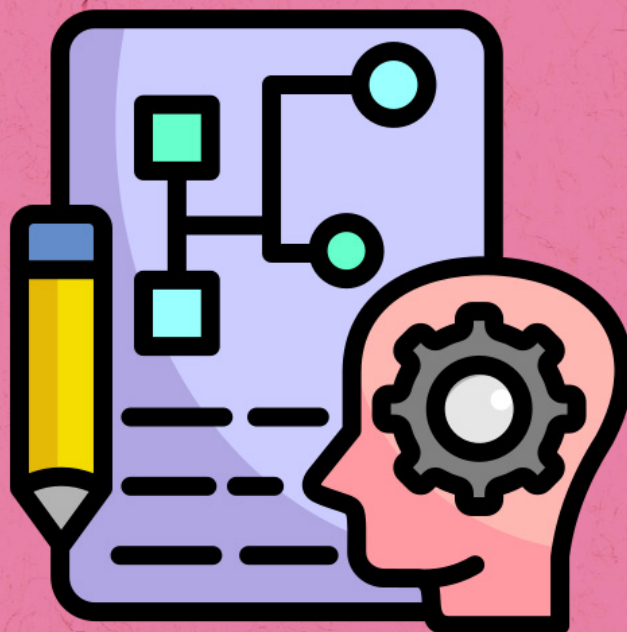
5. JE CONTINUE À PROTÉGER L'ENFANT

- Je maintiens une attitude rassurante et sécurisante.
- Je reste attentif(ve) au bien-être de l'enfant.
- Je respecte strictement la confidentialité.

RAPPEL IMPORTANT

Tout professionnel ou intervenant est acteur de la protection de l'enfance.

Un doute suffit pour en parler à la responsable. Il vaut mieux transmettre une inquiétude que rester seul face à une situation.



CABRIÈRES

Accueil de loisirs Périscolaire
de Cabrières

47 bis avenue de Clermont

34800 CABRIERES

Tél. 04.30.22.50.08

Responsable : Céline Banton

Animatrice référente :

Mélanie Berthomieu

pole.cabrieres@cc-clermontais.fr

CAZOULS D'HÉRAULT

Accueil de loisirs périscolaire
de Cazouls-Usclas d'Hérault

Groupe scolaire Marie Rouanet

Rue Jules Ferry

34120 Cazouls d'Hérault

Tél. 04.67.25.64.06

Responsable : Céline Banton

Responsable Adjointe : Alexandra Roca

pole.cazouls-usclas@cc-clermontais.fr

FONTÈS

Accueil de loisirs périscolaire
et extrascolaire de Fontès

Groupe scolaire André Espitalier

Impasse du Syrah

34320 Fontès

Tél. 04.67.24.10.22

Responsable : Céline Banton

Responsable Adjoint : Sébastien Gautran

pole.fontes@cc-clermontais.fr

Retrouvez les programmes et les conditions d'accueil sur :

► www.cc-salagou.fr/nos-services/jeunesse/accueils-de-loisirs

►  [CommunauteCommunesClermontais](https://www.facebook.com/CommunauteCommunesClermontais)

